

**ASSEMBLEE NATIONALE
PRESIDENCE**



**REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès**

**MOT DE CIRCONSTANCE
DE L'HONORABLE DEPUTE ISIDORE MVOUBA,
PRESIDENT REELU DE L'ASSEMBLEE
NATIONALE
A L'OCCASION
DE LA SESSION INAUGURALE
DE LA 15^{ème} LEGISLATURE DE L'ASSEMBLEE
NATIONALE**

Brazzaville, le 16 Août 2022

Madame la Doyenne du Bureau d'Age ;

Honorables membres du Bureau de l'Assemblée nationale ;

Honorables Députés et Chers Collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

Chers Amis ;

La présente session inaugurale annonce la rentrée parlementaire de la quinzième législature.

Comme le prévoit la tradition parlementaire, cette séance plénière vient de consacrer l'élection du nouveau Bureau de l'Assemblée nationale.

Je saisis l'instant présent pour adresser de façon solennelle mes très déférents remerciements au Premier Magistrat de notre pays.

En effet, en sa qualité de Clé de voûte de nos institutions, le Président Denis SASSOU-N'GUESSO vient de me renouveler sa confiance en proposant à ma modeste personne de poursuivre l'animation de ce haut lieu de la démocratie, j'ai cité, l'Assemblée Nationale.

Il s'agit vous vous en doutez, d'un honneur insigne qui est tout à la fois un privilège et un devoir qui nous oblige à bâtir tous ensemble l'idéal démocratique de notre pays.

Au nom des membres du Bureau nouvellement élus et au mien propre, je remercie toutes celles et tous ceux des collègues qui nous ont exprimé leurs suffrages, en même temps qu'ils nous ont accordé leur confiance.

Je salue en même temps le savoir-faire du Bureau d'âge qui a mené à bien cette étape préliminaire et cruciale.

De même, je félicite l'ensemble des cadres et fonctionnaires parlementaires qui se sont dévoués pleinement pour la réussite de cette session inaugurale.

Enfin, je tiens à souligner l'œuvre réalisée par mes illustres prédécesseurs. Il s'agit de :

1. Alphonse MASSAMBA-DEBAT ;

2. Marcel IBALICO ;

3. Léon-Robert ANGOR ;

4. André-Georges MOUYABI ;

5. Dieudonné MIAKASSISSA ;

6. Alphonse MOUISSOU-POATY ;

7. Jean GANGA-ZANZOU ;

8. Bernard COMBO-MATSIONA ;

9. Ernest KOMBO ;

10. André MOUELE ;

11. André MILONGO ;

12. Justin KOUMBA ;

13. Jean-Pierre THYSTHERE-TCHICAYA.

Ces Dignes enfants du Congo ont apporté avec courage et toujours avec pertinence leur part à l'édifice qui nous porte aujourd'hui.

Ils ont ainsi posé les bases du parlementarisme dans notre pays.

Ils méritent toute notre reconnaissance.

Je m'incline devant la vénérable mémoire de ceux d'entre eux qui ne sont plus de ce monde des Hommes.

Madame la Doyenne du Bureau d'Age ;

Honorables membres du Bureau élus ;

Honorables Députés et Chers Collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

Chers Amis ;

L'important message à la Nation de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, résonne en écho à nos oreilles.

La magie de cette allocution nous inspire ici et maintenant.

Nous avons à en tirer « la substantifique moëlle. »

Le Président, qui s'est adressé à son peuple, a l'ambition et la volonté chevillées au corps pour faire du Congo un pays moderne et prospère, où il fait bon vivre.

En effet, le temps qui passe apporte la preuve que le Congo transforme progressivement ses avantages comparatifs en avantages compétitifs.

Comme on le voit d'ici et de là, le Congo est en transfiguration, engagé comme il est, sans coup férir, sur le chemin de l'émergence.

Disons-le avec gravité, le Président s'est aussi adressé aux représentants du peuple que nous sommes.

Que nous a-t-il dit ?

Il a salué, je cite « la présence des jeunes et des femmes en nombre toujours croissant au sein de l'Assemblée nationale », fin de citation.

C'est là un indice de progrès, la preuve d'un pays en marche.

Allons-nous rappeler ce que le Président Denis SASSOU-N'GUESSO n'a eu de cesse de dire, que le Congo sera ce que sa jeunesse, au sens large du mot, en fera, en ce qu'elle est l'avenir et le destin de notre maison commune ?

La femme qui ne cesse de progresser sur le chemin de l'insertion au développement, s'impose par le nombre.

Tenez ! La 14^{ème} législature comptait 16 femmes, soit 11%, de ses effectifs, alors que la 15^{ème} législature révèle la présence de 22 femmes, soit 15%.

Cette tendance haussière est un marqueur de progrès.

Madame la Doyenne du Bureau d'Age ;

Honorables membres du Bureau élus ;

Honorables Députés et Chers Collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

S'adressant toujours aux élus du peuple, le Chef de l'Etat a appelé, je cite « les jeunes élus à faire leur apprentissage assidu auprès des anciens et à l'école de la vie, une école de la vie qui n'est pas toujours aux ordres de la facilité, de la gloire et du non-effort », fin de citation.

Cette exhortation vaut son pesant d'or.

C'est une boussole qui a vocation à aider les jeunes députés d'éviter les pièges de la vie, et Dieu seul sait s'ils sont légion.

Cela est d'autant plus pertinent que l'actuelle législature a accueilli 53 députés qui effectuent ce jour leur première rentrée parlementaire, soit 35% de ses effectifs.

J'exhorte ces nouveaux élus à faire preuve d'adaptation et d'assiduité, en exécutant avec efficacité, efficience et zèle, la charge parlementaire dont nous sommes tous mandataires.

Des séminaires de renforcement de capacité seront organisés à l'intention des nouveaux venus, pour qu'ils acquièrent les outils pratiques de la légistique.

En effet, le Président Denis SASSOU-N'GUESSO attend, au niveau de l'hémicycle et je cite « des sessions de qualité et des échanges constructifs, à la dimension des enjeux et des défis portés par les affaires soumises à l'attention des députés », fin de citation.

Faudrait-il rappeler qu'à l'hémicycle, le débat est libre et contradictoire, en évitant toutefois, une Chambre boutefeu !

Un bon député n'est pas celui qui prend la parole à tout bout de champ, parfois, dans le désordre et souvent hors sujet.

Le bon député est celui-là même qui intervient en intelligence et en conscience, à l'admiration de ses collègues.

Un penseur a dit : « La modération est un privilège du puissant. »

Ici triomphe la force de l'argument et non l'argument de la force.

Le respect de l'autre est de mise, tout comme est de rigueur le respect de la différence.

Je tiens à dire ici que je serai intraitable en matière de respect de la discipline, conformément au règlement intérieur de notre chambre. A bon entendeur Salut !

Madame la Doyenne du Bureau d'Age ;

Honorables membres du Bureau élus ;

Honorables Députés et Chers Collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

Chers Amis ;

Nous mettre résolument au travail, transcender nos différences, faire preuve de disponibilité, tel doit être notre engagement pour que le pari de la 15^{ème} législature puisse être gagné.

Il s'agit, au travers de notre action, d'accompagner l'Exécutif, en votant la loi et en contrôlant l'action du gouvernement, afin que soient réalisés les projets portant, entre autres, sur l'agriculture au sens large du mot, l'agro-industrie, le tourisme, la promotion immobilière, l'économie numérique, en référence au programme national de développement, en sigle P.N.D.

C'est là notre vocation. C'est là notre raison d'être en tant que députés.

L'immensité de la tâche qui nous attend requiert de notre part une synergie de pensées, d'efforts et d'actions.

Le Congo de nos rêves sera construit par la détermination de chacun et de tous, en prenant appui sur les différentes réformes que le Président Denis SASSOU-N'GUESSO a mises en œuvre.

Ces réformes touchent le développement de l'économie sociale et solidaire, en passant par le développement équitable, jusqu'à l'économie verte.

Le peuple congolais le sait et il lui en est reconnaissant.

En guise d'illustration, hier au défilé militaire, cette belle parade qui a fait vibrer les congolais au boulevard Alfred RAOUL, le peuple présent a ovationné longuement et frénétiquement son Président.

Que dire de l'Assemblée nationale ?

Notre institution, qui bénéficie désormais d'un splendide cadre de travail, devrait rendre effectif son plan stratégique de développement et de modernisation, pour plus de productivité, d'efficacité et d'efficience.

Le temps est venu pour que des avancées significatives soient enregistrées au niveau de l'Alliance Parlementaire Congolaise pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, en sigle A.P.C.S.A.N. et du Réseau des Alliances Parlementaires d'Afrique Centrale pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, R.AP.A.C.S.A.N. en sigle.

Tels sont les efforts à entreprendre par les parlementaires que nous sommes.

Ainsi compris, nous aurons obéi aux instructions données le 14 août dernier par le Président Denis SASSOU-N'GUESSO dans son message à la Nation, je cite « desserrer, de manière conséquente, l'étau de la dépendance alimentaire », afin de « relever le défi de notre indépendance alimentaire », fin de citation.

C'est sur cette exhortation que je m'en vais clore mon propos, en vous encourageant tous à joindre nos mains, dans la fraternité, l'unité, pour un travail prospère qui nous conduira vers les cimes du progrès.

Vive la 15^{ème} législature de l'Assemblée Nationale !

Vive l'Assemblée Nationale !

Vive la République unie et solidaire !

Je vous remercie.